

This pdf is a digital offprint of your contribution in J.-M. Counet (ed.), *La citoyenneté. Actes du XXIV^{ème} Congrès de l'Association des Sociétés de Philosophie de langue française (ASPLF), Louvain-la-Neuve / Bruxelles, 21-25 août 2012*, ISBN 978-90-429-3169-5

The copyright on this publication belongs to Peeters Publishers.

As author you are licensed to make printed copies of the pdf or to send the unaltered pdf file to up to 50 relations. You may not publish this pdf on the World Wide Web – including websites such as academia.edu and open-access repositories – until three years after publication. Please ensure that anyone receiving an offprint from you observes these rules as well.

If you wish to publish your article immediately on open-access sites, please contact the publisher with regard to the payment of the article processing fee.

For queries about offprints, copyright and republication of your article, please contact the publisher via peeters@peeters-leuven.be

LA CITOYENNETÉ

ACTES DU XXXIV^{ème} CONGRÈS DE L'ASSOCIATION
DES SOCIÉTÉS DE PHILOSOPHIE DE
LANGUE FRANÇAISE (ASPLF)

LOUVAIN-LA-NEUVE/BRUXELLES 21-25 AOÛT 2012

Publiés par la Société Philosophique de Louvain

Sous la direction de
JEAN-MICHEL COUNET



ÉDITIONS DE L'INSTITUT
SUPÉRIEUR DE PHILOSOPHIE
LOUVAIN-LA-NEUVE

PEETERS
LEUVEN - PARIS - BRISTOL, CT
2015

TABLE DES MATIÈRES

0. ALLOCUTIONS

Discours de Monsieur J.-C. Luperto, président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.	3
Discours de Madame M.-D. Simonet, ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale.	7
Discours de B. Delvaux, recteur de l'Université Catholique de Louvain.	13
Discours de D. Schulthess, président de l'ASPLF.	15
Discours de J.-M. Counet, président du Congrès.	19

1. CONFÉRENCES PLÉNIÈRES

Aristote: le citoyen sans la citoyenneté (Pierre Pellegrin).	25
Notes pour une discussion sur l'implication des religions dans l'espace européen (Jean-Marc Ferry).	47
Dieu est-il compatible avec la démocratie? (Paolo Flores d'Arcais) ..	57
Citoyenneté et multiculturalisme (Catherine Audard)	67
La question de la citoyenneté en Afrique noire (Jean Onaotsho Kawende)	87

2. TABLE RONDE: LA CITOYENNETÉ CHEZ JEAN-JACQUES ROUSSEAU

La charte des devoirs de citoyenneté (Simone Goyard-Fabre) ...	115
L'«Ailleurs» chez Rousseau. La cité et la campagne (Paolo Quintili)	127
Rousseau, lien social et lien politique (Géraldine Lepad)	141
Rousseau et la citoyenneté républicaine moderne (Christophe Miqueu)	157

3. TABLE RONDE: CITOYENNETÉ ET PHILOSOPHIE DE LA RELIGION

Vertus du citoyen et purifications dans le néoplatonisme (José Maria Zamora Calvo)	169
La divinité et la purification dans la cité platonicienne (Makoto Sekimura)	187

4. CITOYENNETÉ ET DROITS FONDAMENTAUX

Le droit en dépit de l'État (Thierry Berlanda)	205
Citoyenneté et droits humains (Caroline Milhau).	213
Trois modèles de citoyenneté (Stéphane Courtois)	219
Du printemps arabe. Citoyens et non sujets (Boukhari Hammana)	229
Libertés de conscience et d'expression: Hobbes, Rousseau ou Spinoza? (Patrick Henrart).	233
L'épreuve de la citoyenneté en contexte d'État multiethnique (Émile Kenmogne).	239

5. CITOYENNETÉ ET ÉDUCATION

Cinéma et citoyenneté, un parcours de la reconnaissance (Marie-Jeanne Coutagne)	249
Développement moral et citoyenneté (Thomas Michiels)	261
La citoyenneté entre adaptation et éducation (Haranguş Cornel) . .	271
La socialisation de l'agressivité – condition d'une bonne citoyenneté (Claudia Marian).	281
L'éducation à la citoyenneté (Joanna Gornicka-Kalinowska)	293

6. ATELIER SERVICE CITOYEN

La citoyenneté en marge / en marche: le projet de service citoyen et ses enjeux philosophiques (François Geradin)	305
Le service citoyen et les antinomies de la citoyenneté. Quelques réflexions à partir de la pensée d'Étienne Balibar (Céline Tignol)	317
Le service citoyen: de la théorie de la reconnaissance à une politique de la reconnaissance (François Ronveaux).	327

7. REPRÉSENTATION POLITIQUE

D'obéir nos étudiants se sont arrêtés (France Giroux).	339
La citoyenneté européenne entre le national et l'international (Acílio da Silva Estanqueiro Rocha).	353
L'idiome national et la révolution: citoyenneté, uniformité langagière, discipline (Evgeny Blinov)	363
De la représentation à l'autonomie (Jean-Paul Leroux).	373
Le statut de la norme et de la visibilité politique chez Kelsen et Schmitt (John Pitseys)	383

8. HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE ET MODERNE

L'individu et son rapport à la cité chez Thucydide (Jean-Michel Counet)	403
Le cosmopolitisme stoïcien en perspective: l'appropriation (Danielle Lories).	419
Le citoyen-philosophe et le philosophe-citoyen. (Platon <i>versus</i> Kant) (Rodica Croitoru)	429
La liberté négative et la condition de citoyen au début de la modernité (Marius Dumitrescu)	437

9. HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE: PÉRIODE CONTEMPORAINE

Démocratie et citoyenneté chez Jacqueline de Romilly (Constança Marcondes Cesar).	449
Du vivant au citoyen? Réflexion sur l'aporie du politique dans la phénoménologie de Michel Henry (Frédéric Seyler)	463
Le citoyen et l'homme culturel chez Husserl (Jozef Sivak).	471
La citoyenneté comme calcul de l'incalculable. Le lieu du chiasme des pensées d'E. Levinas et de J. Derrida (Masumi Nagasaka)	483
Le statut ontologique de la citoyenneté. La perspective de John Searle (Ioan Biriş)	497
Le concept d'homme et de citoyen chez Hegel, Marx, Lukács et D'Hondt (Shoji Ishitsuka)	507
Le concept de citoyenneté à travers le prisme du paradigme wittgensteinien des ressemblances de famille (Andrei Alexandru Achim)	511

10. PHILOSOPHIE PRATIQUE

La citoyenneté et ses manifestations à l'échelle du printemps arabe (Khouildi Zouhair)	519
Vertus des beaux-arts pour la démocratie (Simon Wolfs)	531
Devenir citoyen dans un moment post-colonial: la citoyenneté en Nouvelle-Calédonie, une singularité universelle (Hamid Mokkadem).	539
Ricœur et la fondation de la citoyenneté: perspectives et problèmes (Luca M. Possati)	555
«Je hais les indifférents»: une brève réflexion sur l'indifférence citoyenne (José Antonio Errázuriz)	561

La dynamique des valeurs morales dans la citoyenneté de la Roumanie postcommuniste (Daniela Dunca)	571
Les effets rhétoriques du discours publicitaire sur le citoyen. Une approche critique (Gheorghe Clitan)	577

11. SCIENCES, TECHNIQUES, SOCIÉTÉ

La citoyenneté face à la rationalité scientifique et technique (Adeline Barbin)	593
Le dépistage précoce des futurs délinquants. Une rupture du lien social (Laurence Perbal)	607
Citoyenneté et biens communs de la science (Ana Bazac)	621
L'intelligence artificielle et son impact sur le problème de la citoyenneté (Ioan-Claudiu Farcas)	633

12. CITOYENNETÉ, GENRES ET IDENTITÉS CULTURELLES

La génération de Cioran et la critique du modèle culturel français (Ciprian Valcan)	641
La citoyenneté à l'épreuve des identités morales (Jean Paul Niyigena)	655
Will Kymlicka et les angles morts du libéralisme. Vers une théorie non-libérale du droit des minorités? (Frédéric Armstrong)	667
Une citoyenneté monstrueuse. István Bibó et Jan Patočka sur l'intelligentsia de l'Europe Centrale (Lajos András Kiss)	681
L'égalité citoyenne des genres comme faculté de jugement partagée (Irma Julienne Angue Meydoux)	693

13. ANTHROPOLOGIE

La citoyenneté ou la naissance culturelle de l'homme dans le <i>Contrat Social</i> de Jean-Jacques Rousseau (Dominique Bouillon)	707
Socialité et citoyenneté (Jean-François Petit)	719

14. COSMOPOLITISME

Le cosmopolitisme comme critique d'idéologie (Peter Kemp)	731
Quelle pertinence actuelle pour le concept de «citoyen du monde»? (Gilbert Zuè-Nguéma)	741
L'entreprise comme bon citoyen. Responsabilité institutionnelle et cosmopolitisme (Jacob Dahl Rendtorff)	751

15. ATELIER RELIGION, VIOLENCE, CITOYENNETÉ

«A corps perdu». L'ébranlement institutionnel et ontologique des «idiots» mystiques selon Michel de Certeau (Fleur Courtois-l'Heureux)	765
Révélation et actualisation des valeurs civiques (Evanghélos Moutsopoulos)	775
Citoyenneté et philosophie chez les Bantous (Anaïs Sironval) . . .	781

16. CITOYENNETÉ, RELIGIONS, LAÏCITÉ

Raison publique et transcendance profane (Louis Perron)	791
Miguel de Unamuno, le citoyen et l'homme de foi (Juan Carlos Moreno Romo)	799
La religion civile chez Rousseau, Kant et Fichte (Lutz Baumann)	809

17. ATELIER CITOYENNETÉ ENTRE PASSIVITÉ ET
ACTIVITÉ DU CENTRE DE PHILOSOPHIE DU DROIT DE L'UCL

Communauté, socialité, altérité (Délia Popa)	821
Passivité citoyenne. Éléments pour une analyse phénoménologique (Gábor Tverdota)	833
Les pouvoirs surveillants et les nouvelles formes d'intervention intellectuelle (Oleg Bernaz)	843
Le droit social à l'époque de la crise de l'État national-social (Fabio Bruschi)	851

18. AUTRES PROBLÉMATIQUES

Réflexion sur la raison écologique d'une <i>citoyenneté de la terre</i> (Georgeta Marghescu, Ion Marghescu)	865
Le citoyen et la république (Fatié Ouattara)	873
Repenser la citoyenneté sociale entre dépendance et autonomie (Louis Carré)	895
INDEX DES NOMS D'AUTEURS	907
TABLE DES MATIÈRES	909

LE SERVICE CITOYEN ET LES ANTINOMIES DE LA CITOYENNETÉ

QUELQUES RÉFLEXIONS À PARTIR DE LA PENSÉE D'ÉTIENNE BALIBAR

Céline TIGNOL
(doctorante ISP, UCL)

Le dispositif d'un Service citoyen peut assumer des tensions en lien direct avec les tensions qui traversent l'institution et l'exercice de la citoyenneté démocratique. Nous revenons ici sur celles-ci à l'occasion d'une mise en discussion du dispositif de Service citoyen avec quelques propositions d'Étienne Balibar pour penser la citoyenneté démocratique. Et il s'agira pour nous de poser quelques assises dans une optique prospective. Cette intervention s'inscrit bien dans le cadre d'un atelier ouvert qui œuvre à ouvrir des pistes de réflexion, et nous soumettons ici des considérations qui invitent un tel dispositif à être réflexivement très attentif au type d'incitation ou d'interpellation qu'il suscite. Dans un premier temps, nous revenons sur le Service citoyen en lui-même et sur certains des enjeux qu'il supporte. Nous explicitons ensuite quelques idées inspirées de la pensée d'Étienne Balibar: le projet d'une «démocratisation de la démocratie», la dialectique de l'égaliberté et la proposition de développer la perspective d'une co-citoyenneté. Cela nous permettra d'indiquer à la fois des difficultés potentielles et des ouvertures pour le dispositif de Service citoyen, en nous plaçant dans la direction d'un développement souhaitable de celui-ci.

1. Le dispositif de Service citoyen et l'appel à une pensée critique de l'institution

Rappelons avant tout l'intérêt du travail de l'a.s.b.l. «Plateforme pour le Service citoyen» ainsi que l'opportunité que nous avons d'être directement en lien avec une initiative concrète qui s'emploie à ce que la société puisse offrir aux jeunes aujourd'hui la possibilité de s'engager pour le collectif durant une période relativement longue. C'est une occasion précieuse pour soutenir une revalorisation de l'engagement social,

avec la perspective pour les jeunes de se mettre au service du collectif pour mieux s'y situer et pour mieux le questionner, mais aussi pour éprouver concrètement et par immersion une plus grande diversité de contextes sociaux que ceux qu'ils sont amenés à fréquenter au quotidien. Et les enjeux qui traversent ces nouveaux contextes se révèlent bien souvent être des enjeux communs.

En outre, il y a dans ce projet même quelque chose qui rappelle ce qui peut faire le sens du travail du philosophe, en son entreprise pour «penser avec rigueur le monde dans lequel il vit, pour aider les hommes à mener une existence de qualité»¹, mais aussi quelque chose qui renvoie à ce qui peut faire le sens du travail de l'anthropologue et de son attention au décentrement. Mais il s'agit encore d'un projet de société qui appelle à être soutenu par les autorités publiques et qui engage la reconnaissance des conditions concrètes de développement d'une citoyenneté active, critique et responsable, ainsi qu'une certaine compréhension de la démocratie — une compréhension qui pourrait bien s'allier à ce que Pierre Rosanvallon désignait à la journée d'ouverture de ce congrès comme «une politique de la connaissance sociale» qui permettrait à chacun d'appréhender les problèmes rencontrés par ses semblables. En outre, le dispositif d'un Service citoyen pourrait encourager à reconnaître l'importance du temps long de la formation de la volonté et de l'expérience personnelle alors même que cette dimension (la dimension temporelle) n'est, encore d'après Pierre Rosanvallon, pas suffisamment prise en compte dans la réflexion sur la démocratie, malgré le fait que la société se comprenne de plus en plus à partir des notions de biographie et de trajectoire et qu'elle s'organise moins autour de conditions que de situations. En rapport avec cette reconnaissance de l'importance du temps long de la formation de la volonté et de l'expérience, le Service citoyen peut encore mobiliser une forme de gratuité de l'engagement citoyen — une forme de gratuité qui demande à être pensée en tant que telle, au sein d'une économie du don et en lien avec les notions de droit et de devoir du citoyen.

Simultanément ce dispositif peut rejouer un ensemble de problématiques. En tant qu'il se présente comme un dispositif éducatif il reconduit des antinomies, ou contradictions entre deux «lois» ou principes chacun légitime. Olivier Reboul, dans son introduction à la philosophie de l'éducation, relevait cinq antinomies de la pédagogie pour mettre en évidence les tensions entre théories concurrentes de l'éducation: I. Entre matière et forme, ou entre contenu et manière d'enseigner, II. Entre contrainte et

¹ J.-M. Counet, à l'occasion du discours d'ouverture de ce congrès.

désir, III. Entre transmission et spontanéité, IV. Entre incertitude et technicité, et enfin V. Entre rupture et continuité². Fondamentalement ces antinomies reposent sur le fait que l'éducation est bien l'un de ces « métiers impossibles » d'après Freud et Castoriadis, de même que la psychanalyse et la politique; soit qu'ils supposent quelque chose — à savoir l'autonomie ou l'émancipation — qui pourtant n'existe pas encore, et qui doit être suscité ou stimulé en appelant à une intervention. Nous pouvons constater que le dispositif de Service citoyen concerne conjointement deux de ces métiers impossibles, à savoir l'éducation et la politique, qui ont chacun leurs marges d'indétermination. Et, précisément, il faut bien garder pleine conscience de ces indéterminations pour éviter de faire d'un dispositif de Service citoyen un mode de discrimination (de « bons » et de « mauvais » citoyens?), ainsi que pour rester attentif au type d'incitation ou d'interpellation qu'il suscite. Car celui-ci pourrait aisément reproduire une modalité d'exercice du pouvoir qui normalise, qui prescrit certains comportements et qui assujettit, en concomitance avec l'exercice de l'Etat social actif lorsqu'il met en œuvre des injonctions paradoxales (du type: « sois autonome » ou « sois spontané »). Si le Service citoyen peut proposer un cadre et un soutien aux jeunes confrontés à une injonction paradoxale à l'autonomie, comme nous le rappelle François Gérardin dans son intervention, il peut tout aussi bien reproduire cette injonction, accompagnée plus ou moins implicitement d'une prescription à être un « bon » citoyen. Dans la même lignée, si le Service citoyen encourage la mixité sociale, il pourrait tout aussi bien également reproduire ou rejouer des inégalités sociales s'il génère de nouvelles différenciations, ou encore s'exposer à de multiples instrumentalisation de la part du marché (Abraham Franssen le développe dans « Vers un service d'activation citoyenne? »³). En somme, le Service citoyen se présente comme un dispositif et un objet de réflexion qui se situe au cœur de paradoxes, de contradictions et de tensions, et qui est susceptible de les reproduire tout en les dénonçant. Le proposer comme un espace de créativité sociale et d'appropriation ou de réappropriation de la citoyenneté, ainsi que comme un opérateur d'égalisation et de démocratisation, appelle à une pensée critique de l'institution et des tensions qui traversent la citoyenneté démocratique. C'est selon nous une condition pour que le Service citoyen puisse être véritablement le lieu d'une implication réflexive pour les jeunes tant que pour les promoteurs du dispositif.

² O. Reboul, *La philosophie de l'éducation*, Paris, 2010 (Que sais-je?, 2441).

³ A. Franssen, « Vers un service d'activation citoyenne? » dans *La Revue Nouvelle* 67-1 (2012), pp. 82-88.

Pour élaborer une pensée critique de l'institution alliée à une appréhension des tensions qui traversent l'exercice de la citoyenneté démocratique, la pensée d'Étienne Balibar représente un stimulant très fécond. La citoyenneté est l'un de ses objets de réflexion privilégié et engage à une pensée plus vaste de la co-citoyenneté, de la citoyenneté transnationale, mais encore appelle à une réflexion critique sur les limites et les contradictions de l'universel, sur l'institution des frontières, sur l'indétermination des processus historiques et sur l'institution de la communauté. Fondamentalement la citoyenneté apparaît à Balibar comme une citoyenneté fragile et vulnérable. Elle est aussi un lieu d'exercice de l'imagination, et l'occasion de revenir sur ses enjeux véritables. Dans «Une citoyenneté européenne est-elle possible?», il nous écrit sa conviction «que ces thèmes: «L'Europe des citoyens», la «citoyenneté européenne», la «citoyenneté en Europe», ne peuvent aujourd'hui faire l'objet ni d'un traitement juridique purement normatif (au niveau législatif ou réglementaire), ni d'un traitement déductif (à partir d'un concept préexistant de la citoyenneté et du citoyen)». Mais plutôt «ce qu'ils appellent est avant tout une réflexion de leurs enjeux, de leurs tensions, de leurs contradictions»⁴. Et d'explicitier encore, dans un entretien intitulé «La citoyenneté à venir»:

Il s'agit de savoir quelle «citoyenneté» nous voulons en Europe (et donc *qui* la veut): quels droits, quels devoirs, quelles solidarités entre les individus et les groupes (parmi lesquels les groupes culturels, régionaux ou nationaux, mais aussi d'autres définis en termes sociaux et «anthropologiques», occupent une place centrale)? Ce sont toutes ces questions qui doivent entrer dans le débat public, plus largement qu'aujourd'hui, et surtout de façon effectivement trans-nationale, transfrontière. Je suis frappé (et par moment désespéré) par (...) la faiblesse des communications, des échanges, des polémiques entre les citoyens de différents pays européens. (...) C'est ici que le rôle des intellectuels, des artistes, des animateurs de la vie culturelle, dont je dis qu'ils devraient tous, selon différentes modalités, se transformer en «traducteurs» ou en «passeurs», m'apparaît crucial. Car le «modèle de citoyenneté» dont nous avons besoin ne sera pas inventé par des techniciens, mais se dégagera pratiquement de débats, de luttes, de mouvements d'idées eux-mêmes européens⁵.

Nous voyons bien ici à quel point et sur quelle modalité Étienne Balibar appelle à une réappropriation du thème de la citoyenneté dans les débats ainsi qu'à une remise en chantier de celui-ci. Et le Service citoyen pourrait bien être un lieu d'une vivification des échanges et des polémiques

⁴ É. Balibar., «Une citoyenneté européenne est-elle possible?» dans *Droit de cité*, Paris, 2002 (Quadrige), p. 43.

⁵ É. Balibar, «La citoyenneté à venir» dans *Europe, Constitution, Frontière*, Paris, 2005 (Du Passant), p. 17.

et d'une valorisation du travail de «traduction». Mais ici c'est surtout le thème de l'Europe qui est avancé, avec des enjeux en termes de démocratisation et d'une citoyenneté transnationale. Mon propos s'achèvera avec une ouverture à ce thème, ou à la question de savoir si le Service citoyen n'aurait pas vocation à s'étendre au-delà de la Belgique, pour participer à la construction d'une «citoyenneté européenne» (sinon mondiale?) qui se vit et qui s'expérimente.

2. Une «démocratisation de la démocratie»

La pensée d'Étienne Balibar peut représenter un contre-point intéressant vis-à-vis d'un auteur comme Axel Honneth par exemple, dont François Ronveaux nous a entretenus, à partir d'une différence importante dans la démarche qu'il propose. Étienne Balibar ne cherche pas à élaborer une éthique formelle qui expliciterait les conditions de possibilité universelles de la réalisation de soi, ni à relire les enjeux des luttes sociales en termes d'attentes de reconnaissance qui seraient comme l'infrastructure morale des relations intersubjectives. Bien plutôt ses objectifs sont plus directement politiques en tant qu'il porte attention aux antagonismes radicaux, au mouvement de transformation des institutions et à la situation concrète des acteurs sociaux, prenant en compte les rapports de pouvoir qui la traversent et la constituent. L'universalité ne se donne pas dans une éthique formelle mais se pose plutôt comme problème lorsqu'elle génère des exclusions, et comme enjeu lorsqu'elle est mobilisée dans des revendications. Davantage, il ne s'agit pas de penser le devenir historique à l'aune d'une téléologie (qui serait avec Axel Honneth la visée idéale de relations de reconnaissance élargies et approfondies, ou l'idéal d'une vie «saine» et accomplie), mais plutôt de penser les crises et les incertitudes qui font du devenir historique une histoire indéterminée mais tout de même intelligible à partir de tensions irréductibles.

L'un des intérêts principaux de la pensée d'Étienne Balibar est sa préoccupation pour une «démocratisation de la démocratie» — et par là sa préoccupation pour la démocratie «réellement existante», à considérer en acte dans son inscription pratique. La «démocratisation de la démocratie» est pour lui une prolongation des suggestions de Boaventura de Sousa Santos, un sociologue du droit qui «oppose une «démocratie de basse intensité» progressivement vidée de son contenu par son accommodation aux logiques de monopolisation du pouvoir, et une «démocratie de haute intensité» qu'il définit en général comme «le processus par lequel des relations de pouvoir inégales sont remplacées

par des relations d'autorité partagée»⁶. Cette «démocratie de haute intensité» implique alors une reprise des thèmes de la représentation et de la participation politique. Elle suppose dans la pensée d'Étienne Balibar un retour sur les tensions constitutives de la citoyenneté (ou sur ce qu'il appelle les «antinomies de la citoyenneté»). Celles-ci s'allient aux tensions générées par la «dialectique de l'égaliberté».

3. De la «dialectique de l'égaliberté» — ou de tensions irréductibles

Lorsque l'on aborde la dialectique de l'égaliberté, il faut commencer par voir que, au sein d'une pensée critique de l'institution, Étienne Balibar est intéressé par une autre dialectique, à savoir la dialectique du «pouvoir constituant» et du «pouvoir constitué», ou de l'insurrection et de l'institution, ou encore de la révolte et de l'institution. À partir de celle-ci, nous pouvons distinguer entre une citoyenneté instituée qui, à son extrême, se résoudrait en un «statut octroyé» et une citoyenneté constituante ou insurrectionnelle qui pourrait être l'exercice d'un réel pouvoir d'agir et l'occasion d'une redéfinition ou réappropriation des modalités du vivre-ensemble. En deçà nous pouvons aisément identifier un débat que notre auteur entretient avec les théories de la révolution, en arrière-fond de la question de la citoyenneté. Et, en effet, dans son introduction à l'article «La proposition de l'égaliberté», notre auteur observe «la question de l'institution céder la place à celle de la citoyenneté. À moins que, plus profondément, ce qui est en jeu ne soit une reformulation de la question de la révolution en termes de citoyenneté»⁷. Mais l'insurrection et l'institution se tiennent pour Balibar dans une tension permanente ou irrésolue, ou dans une conflictualité de type antagonique qui engage une indétermination de la citoyenneté, toujours susceptible d'être reprise sur le métier. Cela introduit pour Balibar une vision de l'institution non pas uniquement comme ce qui transforme l'insurrection en ordre établi, mais en même temps comme ce qui peut représenter «une puissance ou un lieu de relance du moment insurrectionnel»⁸.

Ce qui intéresse particulièrement notre auteur est le processus par lequel, à partir de la Révolution française, les «assujettis» à un souverain

⁶ É. Balibar, «L'antinomie de la citoyenneté» dans *La proposition de l'égaliberté*, Paris, 2010 (PUF), p. 51.

⁷ É. Balibar, «La proposition de l'égaliberté» dans *La proposition de l'égaliberté*, Paris, 2010 (PUF), p. 55.

⁸ É. Balibar, «Passeur du temps présent. Entretien avec Etienne Balibar» dans *Vacarme* 51 (2010), en ligne.

deviennent des citoyens, en substituant à la sujétion verticale une horizontalité, ou encore une «égale liberté citoyenne». Ce que Balibar appelle «la proposition de l'égaliberté» c'est alors un «noyau de vérité» et ce qu'il y a de véritablement révolutionnaire dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789, en tant qu'elle énonce l'impossibilité de faire advenir une société libre qui ne soit pas en même temps une société d'égaux; en d'autres termes, la liberté n'est réelle que si elle est réciproque⁹. Mais cette proposition de l'égaliberté, qui représente une «vérité irréversible» et non-essentialiste et qui est le résultat d'une révolution, reste aporétique pour Balibar, ou est en elle-même une combinaison de conflit et d'institution (ce qu'il appelle la «trace de l'égaliberté»). Elle représente comme la possibilité de relance permanente de l'enjeu démocratique, et la notion même de citoyen reste indéfinie tout en étant portée par une «révolution permanente» qui voit le principe d'égalité contredire les différences lorsqu'elles servent de prétexte à une inégalité¹⁰. Et encore l'égaliberté, en même temps qu'elle se propose une extension universelle, est pour Balibar l'affirmation, par l'équation «Homme» et «citoyen», d'un droit universel à la politique en même temps qu'un appel à s'inscrire dans la pratique. L'égaliberté se présente alors comme conjonction des valeurs inhérentes aux revendications de droits.

C'est en particulier l'articulation de la citoyenneté avec la démocratie qui intéresse Étienne Balibar, la démocratie étant précisément ce qui, pour lui, rend l'institution de la citoyenneté problématique. C'est-à-dire que la démocratie apparaît traversée par des tensions contradictoires (et en particulier entre défense de la liberté et de l'égalité, ou entre défense des droits de l'homme et souveraineté populaire) et peut se vider de son sens ou s'épuiser — mais aussi trouver une autre expression dans des mouvements extrémistes — si ses contradictions semblent se résoudre en surface. Lorsque notre auteur se réfère à l'antinomie que la citoyenneté partage avec la démocratie comme dynamique de transformation du politique, il nous dit s'inspirer d'une tradition philosophique qui a insisté sur deux idées: «celle de tension permanente entre le positif et le négatif, entre les processus de construction et de destruction, et celle de coexistence entre l'impossibilité de résoudre un problème (ou de le résoudre «définitivement») et l'impossibilité de le faire disparaître»¹¹. En somme,

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Voir la présentation de M. Löwy à *Citoyen-sujet et autres essais d'anthropologie philosophique* dans *Le Monde diplomatique* (janvier 2012).

¹¹ É. Balibar, «L'antinomie de la citoyenneté», dans *La proposition de l'égaliberté*, Paris, 2010 (PUF), p. 12.

il s'agit bien d'expliciter une dialectique irréductible comme modèle d'intelligibilité des tensions de la citoyenneté démocratique.

4. Une «communauté des citoyens»? Co-citoyenneté et sujets composites

Cette même dialectique se retrouve dans la question de la communauté des citoyens et des limites de cette communauté lorsque l'on voit la citoyenneté traversée par cette dialectique d'insurrection et d'institution. C'est-à-dire que les limites de la communauté sont mises en crise de manière permanente:

Si la communauté politique repose sur l'articulation de la citoyenneté avec différentes modalités insurrectionnelles d'émancipation ou de conquête de l'universalité des droits, elle revêt inévitablement une forme paradoxale: exclusive de tout *consensus*, elle n'est ni réalisable comme unité homogène de ses membres, ni représentable comme une totalité achevée¹².

La problématique de la communauté des citoyens s'allie alors à la préoccupation d'Étienne Balibar pour la violence de l'universalité et les exclusions qu'elle est susceptible de générer et de reproduire: l'une des questions qui l'occupe incessamment est de savoir «À quel titre exclu-t-on d'une communauté universelle?»¹³ À partir de cette préoccupation, ce qu'Étienne Balibar recherche positivement semble être quelque chose comme une «union dans les luttes», qui reconnaît tant la présence et l'émergence de nouveaux acteurs politiques et de nouvelles subjectivations que le déplacement des figures de la citoyenneté au-delà de l'État-nation. C'est ainsi que «l'acteur politique hybride», comme l'annonce notre auteur:

«[E]st placé en un *lieu* déterminé où les conflits du monde se rencontrent de façon singulière, mais virtuellement efficace à l'échelle transnationale (toujours déjà «cosmopolitique» en ce sens). Il n'incarne aucun type empirico-transcendantal (l'Ouvrier, le Prolétaire, le Colonisé ou le Post-Colonisé, la Femme, le Nomade...), mais *compose des différences*, se forme lui-même en traversant les frontières visibles et invisibles¹⁴.

C'est à partir de cette perspective que l'on peut comprendre l'intérêt d'Étienne Balibar pour la co-citoyenneté, la citoyenneté transnationale

¹² É. Balibar, «L'antinomie de la citoyenneté» dans *La proposition de l'égaliberté*, Paris, 2010 (PUF), p. 12.

¹³ É. Balibar, «Passeur du temps présent. Entretien avec Etienne Balibar» dans *Vacarme* 51 (2010), en ligne.

¹⁴ É. Balibar, «L'antinomie de la citoyenneté» dans *La proposition de l'égaliberté*, Paris, 2010 (PUF), p. 51.

ou encore la «citoyenneté diasporique», dans le contexte d'une crise de la souveraineté nationale.

La co-citoyenneté, ou la citoyenneté diasporique, serait porteuse pour notre auteur d'une revendication d'universalisation des droits de résidence et de circulation. Elle ne désigne pas «une «citoyenneté du monde comme totalité», [mais plutôt] une «citoyenneté dans le monde», c'est-à-dire un mouvement d'élargissement et de délocalisation compensé par des «relocalisations» symboliques et institutionnelles»¹⁵. Mais encore la co-citoyenneté est présentée par Étienne Balibar comme «possibilité de jouir sur un territoire donné de toutes les prérogatives de la citoyenneté indépendamment de sa nationalité propre»¹⁶; l'idée de co-citoyenneté est donc intimement liée à une pensée de la «démocratisation des frontières», ou de la reconnaissance des mêmes droits pour les individus sur un même territoire. Ceci renvoie à l'idée que le «sujet du politique» est un sujet composite: «le collectif qui engage des êtres ne parlant pas la même langue et ne partageant pas la même culture à se battre ensemble sur un territoire donné pour certains droits communs»¹⁷. La co-citoyenneté apparaît alors comme «la transgression très concrète d'un interdit de communiquer»¹⁸. Elle suppose et permet enfin de créer un espace politique comme lieu d'une appartenance en devenir.

Pour conclure, ou pour reprendre quelques éléments importants de notre bref développement, reprenons quelques éléments de discussion avec un dispositif de Service citoyen: d'abord, et à condition qu'il soit accompagné d'une pensée critique de l'institution, celui-ci peut alimenter cette perspective de porter et d'assumer la citoyenneté démocratique comme un problème insistant ainsi que comme un moteur de transformation possible des institutions réellement existantes. Positivement, le Service citoyen pourrait être un lieu de création d'un espace politique attentif au caractère fondamentalement composite et mixte du collectif, et qui favoriserait les interactions à condition de mettre en question ses formes d'interpellation. Et il vaudrait la peine d'à nouveau se poser sérieusement la question de savoir à quel point sa vocation ne serait pas de se développer au-delà de l'État-nation, selon des modalités concrètes qu'il faudrait encore déterminer.

¹⁵ É. Balibar, «Vers la co-citoyenneté» dans *La proposition de l'égaliberté*, Paris, 2010 (PUF), p. 336.

¹⁶ É. Balibar, «Passeur du temps présent. Entretien avec Etienne Balibar» dans *Vacarme* 51 (2010), en ligne.

¹⁷ *Ibid.*.

¹⁸ *Ibid.*